

# ACTION URGENTE

## SOUDAN. DES MILITANTS DE L'OPPOSITION ONT ÉTÉ LIBÉRÉS SANS INCULPATION

**Trois militants de l'opposition, Mohamed Hassan El Bushi, Amin Saad et Motaz Al Ajail, ont été libérés sans inculpation les 25 et 30 avril. Ces trois hommes étaient détenus sans inculpation depuis janvier et février 2017 en raison de leurs activités politiques et de leur soutien à des manifestations en novembre 2016 contre des mesures d'austérité.**

**Motaz Al Ajail**, membre du Parti communiste soudanais (PCS), a été libéré sans inculpation le 25 avril. Il avait été arrêté le 9 janvier sur son lieu de travail, à Khartoum, par le Service national de la sûreté et du renseignement et placé en détention. Son ordinateur et deux imprimantes ont été confisquées par le Service national de la sûreté et du renseignement lors de son arrestation. On ne les lui a pas rendus.

**Mohamed Hassan El Bushi**, membre du parti soudanais Baas, a été libéré sans inculpation le 30 avril. Il avait été arrêté le 10 février à Khartoum par le Service national de la sûreté et du renseignement et placé en détention.

**Amin Saad**, responsable des relations avec les médias du Parti unioniste démocratique et socialiste (PUDS), a également été libéré sans inculpation le 30 avril. Il avait été arrêté par le Service national de la sûreté et du renseignement le 25 janvier, après avoir participé à une réunion organisée à Khartoum par les Forces du consensus national (FCN), une coalition de partis politiques d'opposition. Il souffre d'une maladie rénale chronique qui s'est aggravée au cours de sa détention prolongée.

Ces trois militants de l'opposition étaient détenus à la prison de Kober, à Khartoum, avant leur libération. Leur arrestation et leur détention sont liées au soutien public qu'ils ont exprimé à l'égard des grèves nationales des 27, 28 et 29 novembre 2016 et de la manifestation du 19 décembre 2016 dont l'objectif était de protester contre la hausse des prix du carburant, de l'électricité, des transports, des denrées alimentaires et des frais médicaux, ainsi que contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement.

Ces trois hommes remercient Amnesty International pour avoir fait campagne en leur faveur.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 75/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr54/6000/2017/fr/>

Noms : Amin Saad, Mohamed Hassan El Bushi, Motaz Al Ajail  
Hommes

Informations complémentaires sur l'AU 75/17, AFR 54/6157/2017, 2 mai 2017

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



